

COMPTE RENDU du CM du 05 Mars 2021

Séance du 05 Mars 2021

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26/02/2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le 05 Mars 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Ordre du jour :

- ✘ Demande d'aide au titre de la D.E.T.R -Aménagement d'un parking dans le bourg
- ✘ Vente du chemin rural « De la Roche à Bramefort »
- ✘ Création d'un poste d'agent administratif à temps non complet
- ✘ Convention de servitude de passage pour les réseaux de télécommunications orange
- ✘ Demande subvention GRVC2021 au titre des CTD

Présents : JUHEL, AUROUX, PAPAZIAN, MAZEAUD, GUILLOU, VAUDON, LAROUDIE, CHALARD, SHEPERD, Mmes DESMERY, LONGERAS, CHADELAUD, PARVERIE

Absents : Pascale BERNARD, Guillaume VIEBAN

Secrétaire de séance : Hugo LAROUDIE

.....

2021-715 Demande d'aide au titre de la D.E.T.R

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet :

- Aménagement d'un parking dans le centre bourg

Il précise que le montant des travaux s'élève à *46.940 € H.T* soit **56.328.00€ TTC.**

Il propose au Conseil Municipal de solliciter une aide auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE:**

- de solliciter une aide au titre de la D.E.T.R afin d'aider au financement de cette opération

2021-716 Vente du chemin rural « De la Roche à Bramfort »

Madame le Maire rappelle la délibération en date du 25 septembre 2020 concernant le projet d'aliénation du chemin rural de « la Roche à Bramfort »

M&Mme DUTHEY se sont portés acquéreurs de ce chemin traversé par le chemin PDIPR de « la Gorce à La Roche » appelé chemin des Puits ; de ce fait on distingue deux tronçons séparés par ce sentier :

- la partie que l'on peut désigner par « partie basse » attenante aux parcelles n° 2 (section AN) et 90 (section AK).
- la partie que l'on peut désigner par « partie haute » attenante aux parcelles n° 3 à 6 et 28 à 30 (section AN) et n° 79,80, 87, 89 (section AK)

Il a bien été précisé que l'intersection est exclue de l'aliénation

L'enquête relative au projet d'aliénation s'est déroulée du 13 janvier 2021 au 27 janvier

2021 , et donc Monsieur le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions, Aucune sujétion ou servitude n'étant apparues, il a émis un avis favorable .

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'examiner les conclusions du commissaire enquêteur et de statuer sur l'aliénation ou non .

Après en avoir longuement débattu l'assemblée procède au vote :

- 11 voix pour l'aliénation
- 2 voix contre l'aliénation

En conséquence les deux tronçons du chemin rural de

« La Roche à Bramelfort » sont aliénés au profit de M&Mme DUTHEY.

Le Conseil Municipal mandate Madame la Maire pour signer tous les documents à intervenir conformément au vote de l'assemblée .

2021-717 Création d'un emploi permanent à temps non complet Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire rappelle que par la délibération en date du 28 novembre 2019 le Conseil Municipal a approuvé le tableau des emplois permanents du personnel à compter du 01 février 2020.

Il s'avère nécessaire de recruter un agent pour l'agence postale communale
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant , pris pour l'application de l'article 4 de la loi précitée

- sur proposition de Mme la Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité , les membres du Conseil Municipal :
- décident de créer à compter du 1^{er} avril 2021 un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 17h par semaine
- approuve la modification du tableau des effectifs de la commune à compter du 1^{er} avril 2020 comme suit

| Cadres d'emplois | Grades | Nombres d'emplois Temps complet et incomplet |
|-------------------------------|---|---|
| Filière administrative | | |
| Attaché territorial | Attaché | 1 à temps complet |
| Adjoint administratif | Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe | 1 à temps complet |
| Adjoint administratif | Adjoint administratif 2 ^{ème} classe | 1 à temps incomplet (17h semaine) |
| Filière technique | | |
| Adjoint territorial | Agent de maîtrise | 1 à temps complet |
| | Adjoint technique 2 ^{ème} classe | 1 à temps complet |
| | Adjoint technique 2 ^{ème} classe | 1 à temps incomplet (17h/semaine) |
| | Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe | 1 à temps incomplet (30h/semaine) |
| | Adjoint technique 2 ^{ème} classe | 1 à temps incomplet (30h/semaine) |
| | Agent d'animation | 1 à temps non complet (9h30/semaine) |

4°) Disent que les crédits nécessaires à la rémunération des agents nommés dans les emplois créés et aux charges s'y rapportant sont inscrits au budget de la commune.

2021-718 Objet : Convention de servitude de passage pour des réseaux de
Télécommunications Orange

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique, Orange souhaite installer une armoire sur la parcelle cadastrée section **BC n° 225** appartenant à la commune.

Orange sollicite la commune pour établir une convention de servitude de passage pour l'implantation d'une armoire et d'un réseau de télécommunications.
Ce droit de passage est constitué à titre de servitude réelle et perpétuelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **décide à l'unanimité** :

- D'autoriser à Orange la pose d'une armoire et d'un réseau de télécommunications sur la parcelle cadastrée section **BC n° 225**
- D'autoriser Mme la Maire ou son représentant légal à signer les documents relatifs à la convention de servitude de passage

2021-719 Demande d'aide au titre des C.T.D

Madame le Maire présente à l'Assemblée le projet :

- **GRVC 2021**

Elle précise que le montant des travaux s'élève à 12.327,00 H.T soit **14.792.40€ TTC.**

Elle propose au Conseil Municipal de solliciter une aide auprès de Conseil Général au titre des C.T.D

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DECIDE:**

- de solliciter une aide au titre des C.T.D
afin d'aider au financement de cette opération